

PRESSE

Réunions publiques PLUi

8 RENDEZ-VOUS :

le 31 oct. et les 3, 4, 7, 8, 10, 17
et 20 novembre 2023



Grand Besançon Métropole élabore actuellement son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et, à ce titre, poursuit sa démarche de concertation avec la population et les forces vives du territoire.

S'INFORMER ET CONTRIBUER

Les réunions publiques, organisées par Grand Besançon Métropole, constituent un moment d'information et d'échange important autour du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Huit rendez-vous, répartis sur l'ensemble du territoire, seront ainsi organisés entre le 31 octobre et le 20 novembre 2023.

Au cœur de ces réunions : la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), fixant trois grands défis pour les 15 années à venir (cf. plaquette en annexe).

Sur la base de ces éléments les participants seront invités à partager leurs réflexions afin de les enrichir.

**De fin octobre à
mi-novembre 2023**

8 réunions publiques

**2h d'échanges environ,
suivi d'un temps de convivialité**

**Ouvert à tous les
habitants de
Grand Besançon
Métropole**

Les réunions publiques seront présidées par Aurélien Laroppe, vice-président de Grand Besançon Métropole en charge du PLUi et en présence d'Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole et Maire de la Ville de Besançon.

CALENDRIER DES RENCONTRES

- **Mardi 31 octobre**, 20h-22h, **Pelousey**, Maison de la Noue, Grande Rue
- **Vendredi 3 novembre**, 20h-22h, **Grandfontaine**, salle des fêtes, 14 ZA
- **Samedi 4 novembre**, 10h-12h, **Chalezeule**, Maison commune, 1 Rue des Clos
- **Mardi 7 novembre**, 20h-22h, **Fontain**, salle des fêtes, 23 Rue du Stade
- **Mercredi 8 novembre**, 20h-22h **Besançon Planoise**, Salle Mandela, 13 Av. de l'Île de France
- **Vendredi 10 novembre**, 18h30-20h30 **Besançon Palente**, salle Jean-Zay, 97 rue des Cras
- **Vendredi 17 novembre**, 18h30-20h30, **en visioconférence** (lien d'accès transmis sur le site dédié au PLUi de GBM dès le 10 novembre 2023)
- **Lundi 20 novembre**, 18h30-20h30, **Besançon Centre**, salle Courbet, 6 rue Mégevand

>> Plus d'informations sur :

plui.grandbesancon.fr

Les habitants pourront :

**S'INFORMER,
S'EXPRIMER,
RÉAGIR,
CONTRIBUER**

et découvrir les étapes précédentes
et à venir du PLUi

UN PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire qui planifie l'aménagement du territoire à horizon 12-15 ans.

Un document co-construit

Co-construit avec les 68 communes de l'agglomération et l'ensemble des acteurs et partenaires, en concertation avec la population et dans la continuité des grandes orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération bisontine, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) constituera le document unique qui se substituera aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.

Le PLUi doit relever le défi de l'attractivité, tout en créant un territoire de qualité, respectueux des principes du développement durable et où chacun puisse s'épanouir.

Les 4 grandes étapes :

- **2020-2023 - le Diagnostic :**
« un état des lieux pour cerner les enjeux »
- **2023 - le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :** « une stratégie de développement pour les 15 ans à venir ».
- **2024 : Le règlement et le zonage**
« la traduction concrète du projet et la définition des règles à appliquer »
- **2025 : L'enquête publique**
- **2025 : l'approbation du PLUi par délibération**

Où en sommes-nous actuellement ?

Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui expose l'ambition politique de la Communauté Urbaine. Il s'agit des grands principes et orientations qui vont fixer le cap pour les 15 années à venir en définissant et spatialisant les priorités que les élus de GBM souhaitent retenir.

Les 3 grandes orientations du PLUi du territoire :

- Pour une métropole attractive et dynamique
- Pour une métropole vertueuse et solidaire
- Pour une métropole au cadre de vie sain

Les grands enjeux du PLUi

La réussite de la démarche passe par l'équilibre à trouver entre préservation et développement, cohérence et spécificités, marge de manoeuvre et règle.

La loi Climat et Résilience de 2021 impose désormais une trajectoire progressive vers l'absence d'artificialisation nette pour 2050.

Le PLUi de Grand Besançon Métropole doit prendre en compte ces nouvelles exigences.

CONTACT PRESSE :

Mission PLUi
Tél : 03 81 87 82 88
plui@grandbesancon.fr

Martine MENIGOZ
Tél. 03 81 87 88 87 - 06 73 79 74 70
martine.menigoz@grandbesancon.fr
www.grandbesancon.fr

Concertation du PLUi : ce qui s'est déjà passé !

2022
mars

Petits Déj' PLUi

Trois temps d'échanges avec les acteurs socio-économiques du territoire ont été organisés sur 3 thématiques : Agriculture, Aménagement et construction et Patrimoine naturel.

Au total ce sont 38 participants, représentant 25 structures, entreprises ou associations du territoire qui ont fait part de leurs attentes et formulé leur avis sur les principaux enjeux du PLUi.



2022
juin -
juillet

Rencontres citoyennes

Le premier cycle de réunions publiques sur la démarche d'élaboration du PLUi de GBM s'est tenu du 22 juin au 12 juillet 2022.

Ces rencontres ont réuni un peu plus de 200 citoyens au total sur les communes de Thise, Saint-Vit, Saône et Pirey, à Besançon sur les quartiers de Montrapon, Palente et centre-ville et lors de la séance en visio-conférence.



2023
avril -
mai

Cafés PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, Grand Besançon Métropole a organisé 5 Cafés PLUi auxquels ont été invités les acteurs socio-économiques du territoire.

Chacun de ces Cafés a permis d'aborder de nombreux sujets au sein de chacune des thématiques suivantes : « Forêt », « Énergie & bâtiment », « Économie », « Agriculture » et « Habiter ».



2023
mai

Défi Jeunes

Un Défi créatif et collectif a été lancé aux jeunes Grand Bisontins de novembre 2022 à mai 2023.

Plus de 700 jeunes ont répondu à l'appel, offrant ainsi leur vision novatrice des villes et villages de demain. À travers des réalisations collectives telles que des fresques, des maquettes, des dessins, des collages, des calligraphies, des clips vidéo et des livres, ces jeunes ont imaginé de nouvelles manières d'habiter, de se déplacer, de produire et de se divertir.



ANNEXES

> Affiche

> Plaque
d'information PADD





Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Venez découvrir et enrichir les 3 défis fixés
pour les 15 années à venir !

RÉUNIONS PUBLIQUES

L'heure des choix pour notre territoire

8 rendez-vous proposés au sein de Grand Besançon Métropole

31 octobre

20h00 - 22h00

Pelousey

Maison de la Noue
Grande Rue

3 novembre

20h00 - 22h00

Grandfontaine

Salle des fêtes
14 ZA

4 novembre

10h00 - 12h00

Chalezeule

Maison Commune
1 rue des Clos

7 novembre

20h00 - 22h00

Fontain

Salle des fêtes
23 rue du Stade

8 novembre

20h00 - 22h00

Besançon

Salle Mandela
13 Av. de l'Île de
France

10 novembre

18h30 - 20h30

Besançon

Salle Jean-Zay
97 rue des Cras

17 novembre

18h30 - 20h30

En visio

Lien disponible sur
plui.grandbesancon.fr
dès le 10 nov. 2023

20 novembre

18h30 - 20h30

Besançon

Salle Courbet
6 rue Mégevand

Une participation en ligne !

Rendez-vous sur
plui.grandbesancon.fr
et participez aux
sondages et espaces
de discussion

Un recensement participatif !

Contribuez au PLUi
en identifiant les
arbres d'intérêt et le
petit patrimoine à
préservier

plu

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le projet d'aménagement et de développement durables :
l'heure des choix pour notre territoire !

Quelle ambition pour notre territoire ?

Entre développement, préservation, qualité de vie,
prise en compte des enjeux climatiques, nature,
économie, déplacement...

Les enjeux du PLUi



L'enjeu pour demain, c'est du changement dès maintenant !



Le réchauffement climatique se ressent dès à présent : hausse des températures, canicules, irrégularité des pluies dans l'année, augmentation de la violence des phénomènes météorologiques, assèchement des sols, accentuation des feux de forêt, etc.

Ces faits questionnent nos vies quotidiennes et nos modèles d'aménagement !

Les toitures noires,
les volets gris :
est-ce toujours d'actualité
au regard de la hausse des
températures ?
...

Pouvons-nous continuer à
construire des pavillons sur les
terres naturelles et agricoles ?
...

Fin de la voiture individuelle ?
La voiture individuelle ne va pas
disparaître, mais où et comment
développer demain les autres
modes de déplacement :
covoiturage, transports en commun,
vélo, trottinette, marche à pied ?
...

Le PLUi, un outil pour répondre aux défis de demain

Le PLUi, c'est un document stratégique et réglementaire qui définit un projet global d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il est élaboré par les élus de Grand Besançon Métropole en collaboration avec les 68 communes du territoire et en concertation avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et sociaux du territoire.

Comment sera le Grand Besançon dans 15 ans ? Le PADD doit permettre de répondre à cette question et de dessiner les objectifs à atteindre. A ce stade, trois défis sont à relever à l'horizon 2040 : à vous de les enrichir !

15
ans



Axe
1

Pour une métropole
attractive et
dynamique

Axe
2

Pour une métropole
vertueuse et
solidaire

Axe
3

Pour une métropole
au cadre de vie
sain et résilient



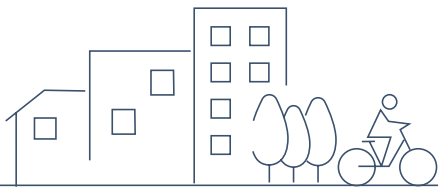
AXE 1

Pour une métropole attractive et dynamique

Être attractive et dynamique en s'appuyant sur les atouts et richesses du territoire : développement économique et emploi, cadre de vie, accessibilité routière et ferroviaire, équipements structurants, offre culturelle et événementielle, excellence de la communauté scientifique, patrimoine UNESCO...

Comment conforter le rôle de la métropole au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté ?

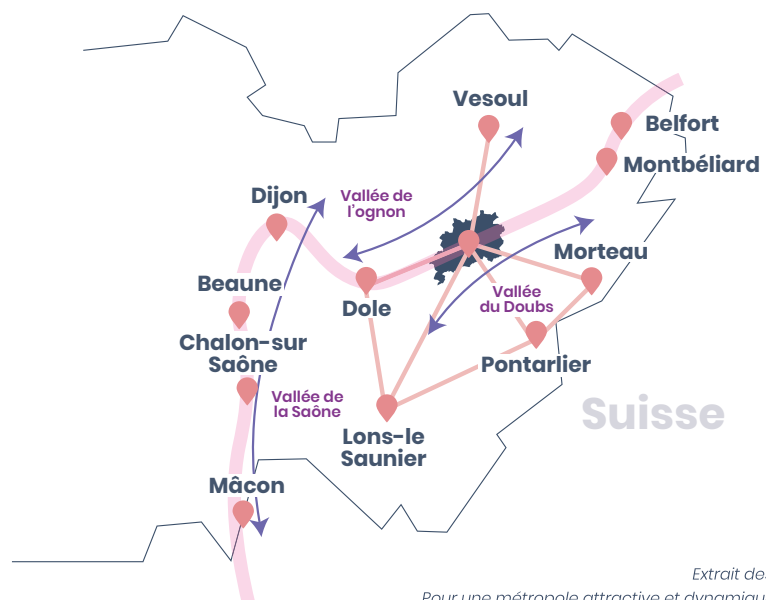
- En assurant à **Besançon** son rôle de **cœur de région**, en favorisant l'accessibilité avec la Suisse et en développant les activités transfrontalières ;
- En confortant **nos spécificités** : Université et enseignement supérieur, développement du CHU et implantation de l'Armée ;
- En affirmant le **cœur de ville de Besançon** et en faisant du Grand Besançon une **destination touristique**...
- En **consolidant les zones d'activités thématiques** de Besançon (TÉMIS Santé, Temis Innovation) et les filières d'excellence qui s'y développent : microtechniques, biomédical, horlogerie, ... ;



 **Dorsale Rhin-Rhône** : Axe dynamique régional qui allie populations jeunes et croissance démographique.

 **Pôle métropolitain Centre Franche-Comté** : un réseau de coopérations territoriales complémentaires

 **Grand Besançon Métropole**



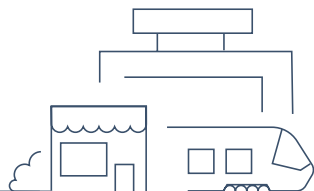
AXE 2

Pour une métropole vertueuse et solidaire

Être vertueuse et solidaire en réduisant la consommation foncière et en priorisant le développement dans des communes équipées et connectées, favorisant ainsi les déplacements à pied ou à vélo ainsi que l'accès à des équipements et commerces de qualité à proximité.

Où et comment construire 13 500 logements et implanter des entreprises et des équipements sur le territoire du Grand Besançon ?

- En accompagnant les **transformations de la société** (vieillesse de la population, familles monoparentales ou recomposées, célibataires, étudiants...) grâce à des logements et des aménagements adaptés ;
- En répondant aux besoins en **logements sur toutes les communes** ;
- En proposant **davantage de logements** à Besançon et dans les communes voisines ainsi qu'à Saint-Vit et Saône, là où sont réunis les commerces, services publics, entreprises, écoles, équipements sportifs et culturels...;
- En développant les **alternatives à la voiture individuelle** (à pied, vélo, trottinette, bus...) pour les déplacements courts du quotidien entre le travail, le logement, les commerces/services ;
- En **consommant moins de terres naturelles, agricoles et forestières** et en donnant la priorité aux terrains déjà bâtis (ex : transformation des 408 à Besançon) pour construire les logements, les bâtiments d'activité et équipements publics de demain...



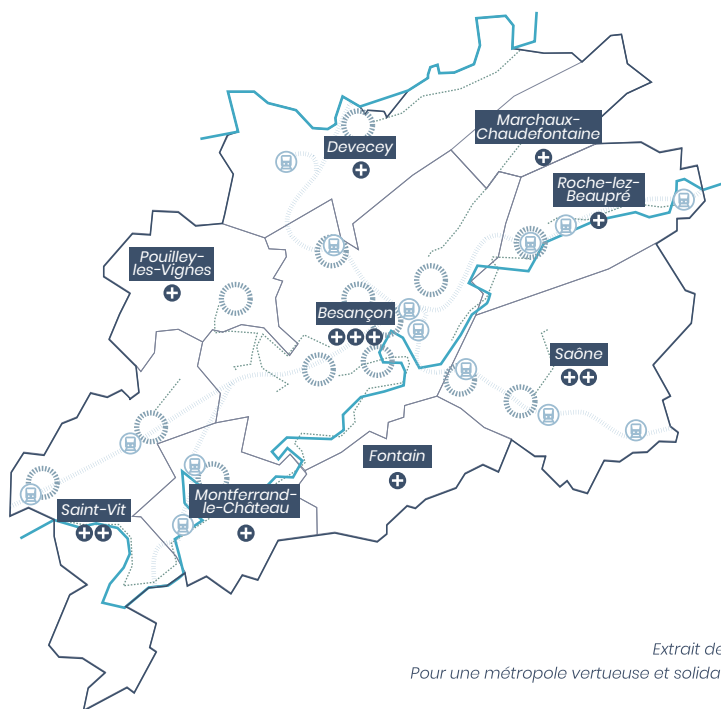
+ Intensité du développement de l'habitat de proximité par bassin

Permettre toutes les mobilités et rééquilibrer les modes de déplacement :

■ ■ ■ Pistes cyclables

🚆 Gares et lignes ferroviaires

☀️ Noeuds de mobilité



AXE 3

Pour une métropole au cadre de vie sain et résilient

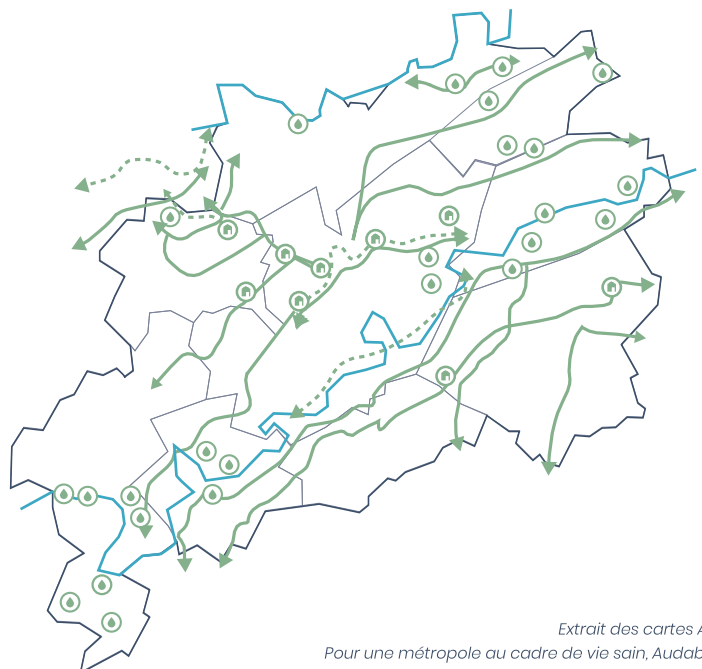
Avoir un cadre de vie sain et résilient en réduisant nos consommations énergétiques tout en développant des énergies renouvelables, ainsi qu'en appliquant un principe de préservation : préserver la nature et les paysages en minimisant les impacts humains et préserver les personnes et les biens des risques naturels.

Comment répondre aux défis du changement climatique à l'échelle du Grand Besançon ?

- En favorisant la **réduction des consommations énergétiques** dans les déplacements, les transports et les bâtiments ainsi qu'en offrant les conditions favorables au développement des **énergies renouvelables**, tant à l'échelle du Grand Besançon qu'à l'échelle des projets de chacun (réseau chaleur urbain, panneau photovoltaïque sur toiture, etc.) ;
- En **valorisant les services rendus (loisirs, fraîcheur..) par les espaces naturels, agricoles et forestiers** (massifs boisés, vallées du Doubs et de l'Ognon, marais de Saône, ...) ;
- En **protégeant** les habitants et les biens des **risques naturels** importants (inondation, effondrement, ...) ;
- En **préservant la ressource en eau**, tant en qualité qu'en quantité ;
- En adaptant les espaces publics aux problèmes de chaleur urbaine (type de revêtement de sol, matériaux et couleurs des toitures absorbant moins la chaleur...) et **en (ré)intégrant davantage de nature** dans les espaces bâtis des communes.



- Préserver la ressource en eau (point de captage)
- Favoriser la préservation des continuités écologiques
- Favoriser la restauration des continuités écologiques dégradées
- Limiter les impacts liés à l'urbanisation actuelle et future dans les secteurs à enjeux



Vous souhaitez contribuer à l'élaboration du PLUi de Grand Besançon Métropole ?

À vous de jouer !

EN COURS



Réunions publiques

Pour échanger ensemble autour des défis de demain : **8 réunions publiques** seront organisées à l'automne 2023 au plus proche de chez vous :

31 octobre | Pelousey
3 novembre | Grandfontaine
4 novembre | Chalezeule
7 novembre | Fontain

8 novembre | Besançon
10 novembre | Besançon
17 novembre | Internet
20 novembre | Besançon

➔ Plus d'informations sur : plui.grandbesancon.fr

Une Participation en ligne

Rendez-vous sur plui.grandbesancon.fr et participez aux sondages et espaces de discussion



Recensement participatif

Contribuer au zonage du PLUi en identifiant les arbres d'intérêt et le petit patrimoine à préserver.

Registres de concertation

Des registres permettant le recueil de vos remarques et observations sur le PLUi en cours d'élaboration sont à votre disposition au siège de GBM, dans les 68 mairies et sur internet plui.grandbesancon.fr



Pour suivre l'actualité tout au long du projet :

➔ plui.grandbesancon.fr

2019-2022

Diagnostic stratégique :
dresser un état des lieux du territoire pour mieux comprendre les enjeux de demain

Prochaines étapes

2023

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

définir les grandes orientations de développement de notre territoire pour les 15 prochaines années

2024

Zonage et règlement :

fixer les règles communes pour la mise en oeuvre des projets et les adapter localement

2025

Arrêt du projet :

en conseil de communauté avant consultation des personnes publiques associées et enquête publique

FIN 2025

Approbation du PLUi :

le PLUi se substitue aux documents d'urbanisme communaux (PLU et Carte communale) et au règlement national d'urbanisme pour les communes sans document d'urbanisme